

Information à avoir pour créer votre dossier en ligne

1. **Code permanent** (émis par le Ministère et composé de 4 lettres et 8 chiffres)
2. **Numéro d'assurance sociale (NAS)**
3. **Revenus 2022 – Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022**
Pour plus de détails sur les revenus à déclarer, référez-vous au point 4.1 du document [Une Aide à votre portée](#) du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

- ✓ Revenus BRUTS d'un emploi salarié
- ✓ Revenus d'assurance-emploi (chômage), d'Emploi-Québec ou du régime québécois d'assurance parentale (RQAP)
- ✓ Prestation canadienne d'urgence (PCU - PCUE)
- ✓ Revenus NETS d'un emploi autonome
- ✓ Indemnités de remplacement de revenus (accidents de travail, assurance automobile, etc.)
- ✓ Autres revenus (pension alimentaire, bourses, etc.)

Étape 1 – Créer votre dossier

Vous devez aller sur le site : <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes>



Services en ligne
Faire une demande d'aide financière.
Consulter votre dossier d'aide financière aux études.
[Voir la page →](#)

Accéder aux services en ligne

Sélectionnez votre profil ? Étudiant


Code permanent ?

Mot de passe

Quitter Soumettre

[Nouvelle inscription](#)

Étape 2 – Remplir votre demande



Remplir un formulaire
▶ **Demande d'aide financière**

Informations pour la section Études poursuivis:

- ✓ Code d'établissement du **Cégep de Chicoutimi (formation régulière et continue) = 932002** (excepté pilotage 2^e et 3^e année = 932005)
- ✓ Code de votre programme d'études sans inscrire de point (Exemple : 180.A0 = 180A0)
- ✓ Pour **HUMANIS**, vous devez remplir la section **Cheminement continu (section C)** et inscrire les dates du début et de fin de la formation.

Étape 3 – Document(s) à fournir selon votre situation

(Voir à la fin pour les documents requis selon votre situation)

L'information se retrouve à la section **Documents requis, confirmation et rappels** (à la fin de votre demande d'aide financière).

Vous devez numériser les documents requis et les **déposer dans votre dossier en ligne** sous l'onglet:



Étape 4 – Déclaration des tiers

Si l'on vous demande la déclaration du père et/ou de la mère ou du conjoint(e), ce n'est pas un document à transmettre, mais un dossier en ligne qu'ils doivent se créer.

Refaire l'étape 1 en sélectionnant le bon profil

Sélectionnez votre profil ? Faites votre choix

Faites votre choix

Étudiant

Conjoint

Père

Mère

Répondant (immigration)

Quitter Soumettre

Déclaration des parents

Vos deux parents doivent remplir la déclaration des parents s'ils demeurent ensemble.

Si non, le parent avec qui vous demeurez ou avez demeuré en dernier devra remplir la déclaration des parents (soit la mère ou soit le père).

Informations à fournir:

- ✓ Numéro d'assurance sociale (NAS)
- ✓ Date de naissance
- ✓ Revenus 2021 (ligne 199 du rapport d'impôt du Québec)
- ✓ Codes permanents de tous les enfants à charge

Déclaration du conjoint

Informations à fournir:

- ✓ Numéro d'assurance sociale (NAS)
- ✓ Date de naissance
- ✓ Revenus 2021 (ligne 199 du rapport d'impôt du Québec)

Étape 5 – Après votre demande

Vous recevrez un courriel de l'Aide financière vous indiquant que **votre certificat de garantie est prêt**. Pour l'obtenir, allez dans l'onglet **AVIS dans votre dossier de l'AFE**. L'imprimez et l'apportez à **votre institution bancaire**.

C'est également à cet endroit que vous trouverez toutes les communications du Ministère.



Les banques CIBC, TD et SCOTIA n'acceptent pas ce document.

Documents requis

| | |
|---|--|
| RÉSIDENT.E PERMANENT.E | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Carte de résident.e permanent.e ✓ Fiche d'immigration (confirmation de résidence permanente IMM5292 ou IMM 5688) ✓ Certificat de sélection du Québec (CSQ) |
| CIToyE.NE CANADIEN.NE NATURALISÉ.E | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certificat ou carte de citoyenneté ✓ Fiche d'immigration (confirmation de résidence permanente IMM5292 ou IMM 5688) ✓ Certificat de sélection du Québec (CSQ) |
| CIToyEN.NE CANADIEN.NE DE NAISSANCE, NÉ.E À L'ÉTRANGER | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certificat de naissance ✓ Certificat ou carte de citoyenneté |
| ÉTUDIANT.E MARIÉ.E OU UNI.E CIVILEMENT | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Preuve de l'union (exemple: Certificat de mariage) |
| ÉTUDIANT.E AVEC ENFANT(S) | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Certificat de naissance de(s) l'enfant(s) ✓ Formulaire 1040 ou le jugement de la Cour (si monoparental.e ou si enfant(s) du conjoint.e) |
| AUTONOMIE 24 MOIS | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Relevé(s) d'emploi ou lettre(s) de l'employeur ✓ Dernier relevé de notes ✓ Bail ou lettre du propriétaire obligatoire pour les périodes dur l'Aide sociale ou autres prestations (exemple: SAAQ) |
| PARENT(S) OU CONJOINT.E HORS CANADA | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formulaire 1095 |
| DIPLÔME DE 1^{ER} CYCLE HORS QUÉBEC | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec |
| ENCEINTE D'AU MOINS 20 SEMAINES | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formulaire d'attestation de grossesse (1028) |